

Titre : Quel français enseigner aujourd'hui au Cameroun pays plurilingue ?

Marie-Thérèse Ambassa Betoko

Ecole normale supérieure

Université de Yaoundé I

E-mail : *ambasbis@yahoo.fr*

Résumé

Le destin colonial du Cameroun a fait de lui un pays bilingue avec l'anglais et le français comme langues officielles. Toutefois, les réalités actuelles dues à l'évolution et au développement du pays ainsi que celles des cultures ont installé le Cameroun dans un plurilinguisme visible. L'instauration de l'enseignement des langues nationales du Cameroun à l'école aux côtés de ses deux langues officielles en est une preuve. Le problème qui peut se poser est de savoir quel français enseigner dans un contexte où deux sous-systèmes éducatifs sont la résultante des influences coloniales ? Comment enseigner le français par exemple ? Quels sont les rapports entre ces français et les autres langues en présence ? Notre communication se voudrait une réflexion sur la didactique du FLS et du FLE. Nous allons convoquer la sociolinguistique et l'histoire pour mener à bien cette étude.

Mots-clés : le français – enseignement – Cameroun – plurilinguisme – langues officielles – langues nationales – cohabitation – publics.

Abstract

The colonial fate of Cameroon made it to become a bilingual country with English and French as its official languages. Nevertheless, the present realities due to the evolution and the development of the country and its cultures caused it to become a multilingual State. A proof to that is the instauration of the teaching of Cameroon national languages in schools besides its two official languages. The issue that can be raised here is to know which French should we teach in a context where two sub-educational systems are the results of colonial influences ? How to teach French for example? What are the relationships between these French languages and the other languages present in Cameroon? Our communication intends to reflect on the didactics of FLS (French as second language) and FFL (French as foreign language). So, to carry out our study well, we will rely on both sociolinguistics and history.

Key words: French – teaching – Cameroon – multilingualism – official languages – Constitution – publics.

Introduction

En vertu de la constitution du 1^{er} septembre 1961, le Cameroun est légalement un Etat bilingue où l'anglais est la langue de l'Etat fédéré de l'Ouest, le français celle de l'Est et les deux, celles du Gouvernement fédéral¹.

Le français est donc langue officielle et langue d'enseignement de nombreux pays francophones dont le Cameroun. De ce point de vue, le français a cessé d'être considéré comme langue exclusivement de la France pour devenir une langue perméable aux interférences linguistiques dues aux divers contextes multilingues et plurilingues des pays africains au Sud du Sahara. Langue africaine, le français permet désormais d'exprimer la diversité culturelle et en même temps l'ouverture au monde devenu un village planétaire. Pour ce qui est du Cameroun, deux sous-systèmes éducatifs cohabitent : le sous-système francophone et le sous-système anglophone. Le français est enseigné dans ces deux sous-systèmes aux non-natifs de la langue française. Mais, ce français est-il enseigné de la même manière dans les deux sous-systèmes ? Au Cameroun, le français langue seconde est utilisé dans l'éducation formelle, le français est obligatoire. C'est la langue de scolarisation et une matière de base du cursus des élèves dans le système éducatif. L'objectif est la maîtrise parfaite de cette langue d'autant plus qu'elle sert dans l'apprentissage d'autres disciplines. Dans le sous-système éducatif francophone, les élèves sont tenus d'apprendre le français s'ils veulent avoir accès au savoir d'où la nécessité de se l'approprier au maximum. Le français est ainsi à la fois matière et médium de l'enseignement. Le français langue seconde est donc caractérisé par l'enseignement du et en français.

Dans le sous-système éducatif anglophone, le français revêt d'autres valeurs qui sont : statutaire, fonctionnelle, psycho-socio-linguistique et contextuelle, susceptibles de justifier le type de didactique à lui appliquer. Ces valeurs du français mériteraient qu'on les explicite mais nous soulignons ici la fonction nationalitaire de la langue française car, c'est elle qui favorise l'éclosion d'une personnalité nationale encore appelée référentielle. En milieu anglophone, s'exprimer en français est symbole d'identité dû au facteur du bilinguisme officiel du Cameroun. Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, des recherches en didactique et en sociolinguistique ont préconisé pour ces publics du système éducatif camerounais des parcours différenciés quant à l'utilisation du français langue seconde en graduant le concept².

Compte tenu de tous ces paramètres, il est important de faire un rappel historique à savoir que : autrefois, à l'époque coloniale, il fallait parler la langue du colonisateur dont l'objectif était d'assimiler, de faire du colonisé un français. Entre temps la décolonisation, l'indépendance, l'ouverture au monde ont fait que les jeunes découvrent d'autres moyens de communication différents du français, par exemple l'anglais. Le français va donc perdre

¹ Fonlon, B., « Pour un bilinguisme de bonne heure », in *Revue culturelle camerounaise Abbia*, N°7, octobre 1964, p.20.

² Mbondji-Mouelle, M.M., « Plurilinguisme et partenariat linguistique en didactique du français langue seconde (FLS) au Cameroun, in *Syllabus, Revue scientifique interdisciplinaire de l'Ecole normale supérieure*, vol. III, N°1, 2012, p. 152.

progressivement son statut de langue nécessaire, indispensable pour être une langue comme les autres. Or, le 20 mai 1972, c'est la proclamation de la République unie du Cameroun et l'article premier du projet de constitution proclame formellement que : Les langues officielles de la République unie du Cameroun sont : le français et l'anglais.

Si le français est langue officielle au Cameroun cela suppose que tous les Camerounais devraient s'exprimer en français. Et, pour s'exprimer en français, il faudrait l'avoir appris à l'école or, le système éducatif Camerounais comme nous l'avons signalé plus haut, est composé de deux sous-systèmes éducatifs, l'un francophone et l'autre anglophone. Le français langue officielle permet aux Camerounais de se comprendre malgré leurs différences. Toutefois, au Cameroun les habitants sont face à une alternance : soit c'est l'individu qui s'adapte au système de la langue française en faisant un effort nécessaire pour acquérir ses structures, soit l'individu s'approprie la langue et l'adapte aux structures déjà établies par la langue maternelle. Cette deuxième tendance semble avoir pris le pas sur la première. D'où la naissance de ces différentes langues françaises au Cameroun dont la marque se fait le plus ressentir dans le théâtre populaire francophone camerounais.

Ce phénomène n'est pas particulier au Cameroun, en France, le français a bien sûr une histoire, celle-ci le met en constantes relations avec de nombreuses autres langues, et cette coexistence en façonne la forme. Henriette Walter, dans un livre facile d'accès, pour tous les publics ou presque, *Le Français dans tous les sens* (Robert Laffont, 1988) ouvre le dossier de la langue française, brosse un tableau de l'aventure d'une langue, de ses racines, de son évolution. On y trouve une description des variétés régionales du français, des informations sur le français hors de France, quelques hypothèses sur son avenir entre autres.

Tout ce qui précède nous amène à réfléchir aujourd'hui sur une didactique plus élaborée de l'enseignement du français dans un milieu plurilingue dans le but de rendre cet enseignement plus convivial. Le projet ELAN/Afrique est sur la piste de cette entreprise.

I. Les avantages à parler le français

- Le français a servi de langue de communication en Europe et au Cameroun ;
- Avec le français on a la chance de communiquer dans beaucoup de pays du monde sans difficultés ;
- Grâce à la maîtrise du français on peut promouvoir l'éducation et la formation ;
- On peut bénéficier des offres de L'AUF (formations mobilisantes, bourses d'études, financement des projets ...) ;
- Le français langue officielle permet aux Camerounais de se comprendre malgré leurs différences ;
- Cette langue peut-être perçue comme une chance parce qu'elle participe de la cohésion nationale.

Le Cameroun étant le pays qui semble aujourd'hui produire une abondante littérature francophone et, celle-ci est essentiellement destinée à être représentée sur scène dans une langue française réappropriée par les langues nationales, nous nous posons la question de savoir quels problèmes pose la langue française dans un contexte où les populations

expriment la nécessité de parler et d'écrire le français. Et c'est l'une des questions que pose aussi Arlette Chemain dans son article intitulé : « Contacts de langues et créations littéraires en langue française en Afrique » :

N'est-ce pas d'une rencontre entre langue étrangère de grande communication, acquise dans des circonstances brutales, coloniales, celles que certains nomment pudiquement « contacts nés d'accidents historiques », et la langue maternelle ou celle de l'ethnie apprise dans l'enfance, dite vernaculaire, que la littérature africaine écrite tire finalement son originalité, son authenticité créant une esthétique propre ?³

Cette question reste actuelle au vu des innovations faites dans les programmes d'enseignement aujourd'hui au Cameroun.

II. La didactique du FLS et du FLE

Comment donc enseigner le français dans un tel contexte ? L'évolution socio politique du Cameroun a entraîné une nouvelle représentation psychologique du français et de l'anglais. En effet, à l'issue de la réunification, le français a acquis, dans l'ensemble du pays, les attributs les plus valorisants (langue de scolarisation, langue des médias, d'apprentissage précoce à la maternelle, langue scientifique). D'où l'exigence des besoins des apprenants dans cette langue. Le français devient donc incontestablement pour eux, une langue seconde. Les élèves camerounais, francophones et anglophones ont en effet deux langues secondes puisqu'ils sont astreints à la même norme de français et d'anglais au plan institutionnel. Toutefois, étant donné les paramètres historiques, culturels et le retard accusé par les anglophones justifiant leur faible niveau en français, il serait incongru d'appliquer le concept de FLS à ces élèves au même degré qu'aux francophones. Ce qui nous amène à dire qu'au Cameroun, le français comme l'anglais sont des langues secondes à deux vitesses sur le plan didactique selon qu'on se situe chez les anglophones ou chez les francophones. Sur le plan politique et institutionnel, le français et l'anglais ont la même valeur. Le schéma de la didactique du français langue seconde au Cameroun se déploiera comme suit : FLS1 pour les francophones et FLS2 pour les anglophones. Cette gradation qui s'impose au Cameroun est relative au degré d'extranéité du français par rapport aux apprenants et par rapport à leur niveau de socialisation dans la langue et se justifie mieux dans la dynamique chronologique.

Jusqu'à ce jour au Cameroun un débat a cours sur les différentes dénominations du français en direction du public anglophone. Pour les anglophones eux-mêmes, ils appellent le français comme matière ou discipline scolaire « French ». Puis cet usage est entré dans les mœurs et s'est institutionnalisé. Pour les coopérants français de l'Assistance technique venus au Cameroun pour mettre sur pied le programme d'enseignement du français aux anglophones, ils ont appelé ce français « FLO2 » et après la prise de contact avec le terrain « FLE ». Toutes les formations des maîtres et enseignants de lycées ainsi que leurs Séminaires portaient sur le FLE. Après s'être imprégnés de cette formation en FLE, des chercheurs camerounais

³ Chemain, A., « Contacts de langues et créations littéraires en langue française en Afrique noire », in *Ecritures d'ailleurs Autres écritures (Afrique, Inde, Antilles)*, Paris, éd. L'Harmattan, 1994, p. 28.

indiquent que le français n'est pas la langue maternelle des apprenants dans les cas du FLE, FLS et du French. Ils reconnaissent néanmoins en ce qui concerne le statut du français dans le milieu anglophone, qu'il était basé sur le Nigerian Code avant la réunification des deux parties du Cameroun et c'est le FLE qui a été introduit dans le système scolaire anglophone.

Klinkenberg (2001 : 5) pense que : « la langue ... est une affaire politique » dont les enjeux « identitaires, sociaux, éducationnels, économiques et vitaux » reposent sur l'Etat.

L'objectif primaire du FLE est de permettre à l'apprenant d'acquérir une compétence communicative pour qu'il puisse communiquer avec des locuteurs francophones ou français. Les objectifs de l'enseignement des langues étrangères se sont modifiés tout en considérant la communication comme le but essentiel de tout apprentissage. C'est ainsi que C. Puren démontre l'importance de la communication en admettant que : « Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible ».

Le FLE prépare l'apprenant à de multiples interactions et à une prise de conscience de l'existence d'autres groupes sociaux, d'autres peuples, d'autres cultures. Au Cameroun, le FLE enseigné aux élèves anglophones leur permet de s'intégrer dans la société et de les préparer à s'intégrer dans le milieu universitaire où les enseignements sont bilingues (Français/Anglais). L'apprentissage du français dans le contexte plurilingue du Cameroun se fait suivant des objectifs d'intégration des valeurs issues du plurilinguisme et du multiculturalisme du pays. Le mode d'apprentissage du français au Cameroun se fait suivant deux modes attestés : français langue seconde et français langue étrangère.

Le Français langue seconde dans son nouveau programme s'inscrit en droite ligne des exigences de la loi du 14 avril 1998 qui tiennent en compte la pédagogie par les compétences. Cette approche voudrait une analyse de la société camerounaise, l'environnement socioculturel de l'apprenant, les situations dans lesquelles il interagit et les fonctions nécessaires pour se mouvoir dans cet environnement. Le Programme officiel définit les enjeux suivants dans l'enseignement du FLS :

- Les enjeux politiques et sociaux,
- Les enjeux personnels et culturels.

Quel français enseigner aujourd'hui dans un pays plurilingue comme le Cameroun ? Cette question n'est pas nouvelle parce qu'elle avait déjà retenu l'attention de nombreux acteurs de l'enseignement et de l'apprentissage de la langue française. Lors du VIIème Congrès de la FIPF tenu en Thessalonique du 10 au 16 juillet 1998 on parla de « Quel français pour demain ? ». Jacques Pécheur et Françoise Ploquin disaient :

Le français pour demain sera au Sud, plurivoque, pluriculturel, tributaire de sa capacité de renouveler son image et à intégrer une science et une technologie porteuses non seulement de connaissances mais aussi de valeurs de développement ; Le français pour demain, veut dire aussi pour les enseignants une disponibilité à l'innovation raisonnée, une formation toujours à remettre sur le métier, une

invitation à sortir le français de la classe, d'autres raisons d'être ; pour les associations et singulièrement pour la Fédération, l'occasion nécessaire de trouver un nouveau souffle⁴.

En parlant de l'identité du français pour demain, Jacques Pécheur et Françoise Ploquin reconnaissent la fragilité du système éducatif de l'Afrique, menacée par des effectifs pléthoriques et « des économies soumises au bon vouloir du Nord »⁵.

III. Rapports entre le français et les langues nationales

Dans les rapports entre la France et l'Afrique, le système éducatif avait pour objectif principal d'enseigner le français aux Africains au point qu'il est posé comme principe directeur : point de français, point d'éducation, point de civilisation, point d'ascension sociale. Les langues africaines, tout comme les Africains, sont classés dans les archives de l'histoire et voués à un dépérissement subtilement programmé.⁶ Etait-ce une bonne façon de gérer les rapports France-Afrique ? Il ne semble pas car, Abdellah Baïda pense que : « Avoir plusieurs langues en sa possession, c'est multiplier ses chances à la fois côté lecture et aussi côté écriture si on est du genre à taquiner la muse. »⁷.

Cette expérience n'ayant pas été fructueuse, les données ont changé. Pécheur et Ploquin pensent que : « Le poids du Sud devrait amener la Fédération à s'interroger sur l'ampleur de ses orientations tiers mondistes sur la place qu'elle souhaite donner aux enseignants en français à côté des enseignants de français... »⁸. Dans son Article I alinéa3, il est écrit que la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur et garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire, tout en oeuvrant pour la protection et la promotion des langues nationales. Toutefois, la réalité est complexe dans un contexte d'extrême multilinguisme. L'intention de l'Etat est de réaliser une harmonie linguistique entre les langues officielles et les langues nationales. D'où la création d'un département de langues et cultures camerounaises à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé pour la formation de professeurs qui vont former les jeunes Camerounais des collèges et lycées, plus tard, en ces langues nationales. Nkoumou Hubert pense qu' « il faut mettre en place de véritables conditions d'une cohabitation des langues, d'une collaboration des savoirs individuels, et d'une collaboration des sociétés dans leur diversité, pour une synthèse de la connaissance universelle »⁹.

Le modèle trilingue proposé par Tadadjeu Maurice pour la planification de l'éducation en Afrique était déjà un grand pas sur la piste de l'intégration des langues camerounaises dans le processus enseignement-apprentissage. Mais il aussi important de contrôler cette rencontre

⁴ Pécheur, J. et Ploquin, F., « FIPF : Quelle Fédération pour demain ? » in *Le Français dans le Monde*, N°220, Paris, EDICEF, octobre 1998, pp. 27-29.

⁵ *Ibid.*, p.29

⁶ Soundjock, Soundjock, « Le français et les langues nationales », in *Francophoniejeune@cam*, n°004, Yaoundé, octobre-décembre 2005, p.24.

⁷ Abdellah, B., « Des livres et des briques », in *Le Français dans le monde*, n°21, Paris, janvier 2010, p.1.

⁸ *Op. cit.*, p.29.

⁹ Nkoumou, H., « La cohabitation du français et des langues nationales au Cameroun », in *Francophoniejeune@cam*, n°001, Yaoundé, janvier-février 2004, pp.20-21.

pour des raisons de « dosage » car la communication doit demeurer entre l'énonciateur et le destinataire.

Conclusion

Si les langues locales avaient été prises en compte dès le départ de la rencontre entre elles et le français, la Francophonie aurait peut-être d'autres préoccupations aujourd'hui que celle de promouvoir la langue française en Afrique francophone. Car la dynamique de la parole francophone fait d'elle une réalité sociale en perpétuelle invention. Finalement, la Francophonie est au cœur de tous les enjeux institutionnels par tous les Etats qui la composent. Pour l'y maintenir, l'espace idéal est la didactique du français langue seconde et du français langue étrangère à l'école.

Bibliographie

Ambassa Betoko, Marie-Thérèse, *Le théâtre populaire francophone au Cameroun (1970-2003) Langage – Société – Imaginaire*, Paris, l'Harmattan, 2010.

Barthélémy, Fabrice, *Professeur de FLE, historique, enjeux et perspectives*, Paris, Hachette, 2007.

Belinga, Bessala, Simon, *Didactique et professionnalisation des enseignants*, Yaoundé, Editions CLE, 2005.

Chemain Degrange, Arlette,

- « Contacts de langues et créations littéraires de langue française en Afrique noire » in *Ecritures d'Ailleurs, Autres écritures (Afrique, Inde, Antilles)*, IDERIC, Paris, l'Harmattan, 1994.
- « De l'oralité à l'écriture, continuité ou rupture », in *Orality and literature*, Actes du XIème Congrès de AILC des littératures comparées, Paris, éditions Peter Lang, 1991.

Cuq, Jean-Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Asifle, CLE International, 2004.

Galisson, Robert, Coste, *Daniel, Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, Coll. F, 1976.

Mbondji Mouelle, Marie Madeleine, « Plurilinguisme et partenariat linguistique en didactique du français langue seconde (FLS) au Cameroun », in *Syllabus, Revue scientifique interdisciplinaire de l'Ecole normale supérieure*, vol. III, N°1, 2012, pp.127-152.

Ngalasso Mwatha, Musanji, « L'enseignement du français en Afrique : quelques problèmes spécifiques », in *Education et Pédagogie* N°4, PP.31 – 37.

Nkoumou, Hubert, « La cohabitation du français et des langues nationales au Cameroun », in *Francophoniejeune@cam, Bimestriel culturel francophone du Cercle des jeunes élèves et étudiants de la francophonie au Cameroun* (CEJEF), N°001, janvier-février 2004, pp.20-21.